

Conférence LinuxEdu 2005

jeudi 19 mai 2005, par [Gérald Sédrati-Dinet \(gibus\)](#) (Date de rédaction antérieure : 19 mai 2005).

La 3^e édition de LINUXEDU, Solutions Libres & TICE aura lieu les 19, 20 et 21 Mai 2005 au Centre de Convention Porte Sud de Genève, situé à Archamps en Haute-Savoie. Jeudi 19 mai, de 13h45 à 14h30, Gérald Sédrati-Dinet est invité à intervenir sur les brevets logiciels, dans le cadre du « Cycle Législation ».

Les brevets logiciels, une menace pour la libre circulation des idées et des connaissances

À l'heure où l'ère industrielle cède la place à la société informationnelle et où l'hégémonie de la production de matières ou d'énergies est remplacée par celle de connaissances, les moyens de contrôle des forces productives évoluent vers une tentative d'accaparament de ces connaissances. Dans ce contexte, les brevets logiciels sont une arme dangereuse permettant de réaliser cette privatisation du capital cognitif commun. En effet, on peut considérer le logiciel comme un nouveau type de langage permettant d'exprimer et de mettre en œuvre des méthodes intellectuelles, commerciales, médicales, éducatives, etc. Dès lors, accorder des droits de monopoles sur les abstractions sous-jacentes à un logiciel constitue une voie privilégiée vers l'appropriation des savoirs-faire, connaissances et idées. C'est justement cette extension illimitée du domaine de la brevetabilité que s'empressent de promouvoir ceux qui craignent que la libre circulation des idées ne vienne entamer leur domination sur la société informationnelle.

- [Transparents](#)

Voir en ligne : [Programme des conférences](#)